

Objet : Accès temporaire au logiciel Zefyr

Bonjour Steeve,

Suite à la demande de suppression des accès à Zefyr par votre chef de service, nous avons pris en compte que ce logiciel vous est indispensable au quotidien pour mener à bien vos missions. Nous avons donc contacté Raphaël afin de maintenir temporairement votre accès le temps de trouver une solution adaptée.

Nous vous tiendrons informé dès que l'accès sera rétabli et resterons disponibles pour toute question ou précision.

Merci pour votre patience et votre compréhension.

Cordialement,

Binder Benjamin

Support informatique